



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

COMMUNIQUE DE PRESSE du 2 avril 2008

Consensus intersyndical face à la pénibilité de la permanence des soins

Le groupe de travail « anesthésistes-chirurgiens » du comité de suivi du protocole signé par les 3 des 4 intersyndicales de praticiens hospitaliers, le 16 janvier dernier, s'est réuni hier pour aborder avec la DHOS la **pénibilité de la permanence des soins**.

Les représentants syndicaux sont **d'accord sur plusieurs points** qui feront l'objet d'une étude attentive de la part du Ministère de la santé :

- 24 heures de travail sont découpées en 2 plages de jour et 3 plages de nuit
- Limiter le nombre de permanences sur place mensuellement
- Inclure le déplacement en astreinte dans le temps de travail
- Comptabiliser les déplacements en astreinte en heures
- Reconnaître une pénibilité propre de l'astreinte
- Revaloriser l'indemnité de la permanence sur place et de l'astreinte à la lumière de celle du secteur privé et de celle des médecins mercenaires
- Introduire les astreintes dans l'assiette de cotisation IRCANTEC

Le SNPHAR a rappelé l'urgence de textes réglementaires avant le 30 juin 2008, pour l'utilisation possible des compte-épargne temps (indemnisation, congés, achat de trimestres de sécurité sociale et de points IRCANTEC pour la retraite).

L'enquête sur le prix de la permanence des soins en France lancée par Annie Podeur, directrice de la DHOS, dont les résultats ne seront disponibles qu'au mois de juillet, ne doit pas être un frein à la **mise en place avant l'été 2008 de mesures sur lesquelles le Ministère s'est engagé**.

Dr Michel Dru
Président

Dr Nicole Smolski
Vice-Présidente

SAMU 94
Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.com

Service de chirurgie générale et de
transplantation hépatique
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.com